

Etat 2004 des subventions de fonctionnement aux associations et personnes privées

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

I. Rappel des éléments proposés par les commissions thématiques dans le cadre du chapitre 65 « autres charges de gestion courante » :

↳ Montant prévisionnel total du chapitre : 25 599 269 €

- dont 12 059 000 € de contributions à des organismes de regroupement (SYBERT, SM SCOT, SM PSI, SM du musée de Nancray, SM Lumière, SMAIBO,)
- dont 6 696 000 € de contingent Incendie (contribution au SDIS)
- dont 6 609 629 € de subventions et fonds de concours (973 400 € de subventions d'investissement, 545 839 € de subventions de fonctionnement - 491 723 € à des personnes privées - 5 090 390 € de fonds de concours)

Cette répartition est prévisionnelle et fera l'objet d'une confirmation ou d'une modification en cours d'exercice.

II. La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon apporte un appui financier à différentes associations depuis la constitution du District du Grand Besançon ou de sa transformation en Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Une liste des propositions de subventions aux associations et personnes privées, pour 2004, émises par les commissions thématiques et intégrées dans le budget primitif est présenté ci-dessus.

Cette liste sera validée par le Conseil et fera l'objet d'une délibération spécifique.

Compétence	Bénéficiaire	Nature	Rappel 2003	Montant 2004.
Communication	Association du Tour de France	Fonctionnement	-	120 000,00
Ressources humaines	Comité des Œuvres Sociales (convention)	Fonctionnement	11 579,62	17 173,35
Habitat	ALEPH	Fonctionnement	7 600,00	7 600,00
	ADIL	Fonctionnement	20 000,00	20 000,00
	AIVS	Fonctionnement	3 050,00	3 050,00
	HDL	Fonctionnement	9 900,00	9 900,00
Politique de la Ville	PLIE	Fonctionnement	45 000,00	111 000,00

Compétence	Bénéficiaire	Nature	Rappel 2003	Montant 2004.
Économie	Agence Foncière (convention annuelle)	Fonctionnement	15 000,00	15 000,00
	Franche Comté Expansion (délibération 10/10/03 pour 28 200,00 €)	Fonctionnement	10 000,00	18 200,00
	Cré-Entreprendre Initiative - aide à la création de très petites entreprises - convention	Investissement	38 111,90	40 000,00
Équipements sportifs	CROPPEL (délibération du 19/12/03)	Investissement	-	45 000,00

Les autres inscriptions relatives aux comptes de subventions de fonctionnement ou d'investissement à des personnes privées sont constituées d'enveloppes non définies à ce jour.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur les propositions d'octroi des subventions, tant de fonctionnement que d'investissement, présentées ci-dessus**
- **autorise M. le Président à signer les conventions nécessaires, lorsque que cette subvention dépasse 23 000 €.**

Pour extrait conforme,

Le Président